

la vente des terres du domaine public, dans le but d'en faciliter la colonisation. Si le domaine public est dans le même état que le trésor public, il doit être bien abattu; car, si nos ministres simplifient beaucoup les finances de la nation, ils améliorent bien peu sa destinée. Vraiment, il y a des mots que les ministres ne devraient jamais prononcer, tel sont ceux de *Dieu, religion, liberté, patrie, honneur, colonisation*; autrement ils s'exposent à perdre l'usage de la parole.....en Parlement c'est-à-dire! Le peuple sera, sans doute, heureux d'apprendre, que les ministres ont fait explorer des étendues considérables de pays inhabité en vue d'en faciliter l'occupation immédiate. Où ça? sans doute dans le Haut-Canada; car dans la patrie de la race inférieure les explorations ne se font qu'au profit des députés arpenteurs qui supportent le ministère.

Le discours mentionne aussi les pêcheries dans les deux sections de la province, comme dignes de fixer l'attention des représentants du peuple. Il y a bien des années que les pêcheries du golfe sont à la merci de spéculateurs étrangers, combien d'années le seront-elles encore? MM. Alley et Cartier se chargeront-ils de résoudre cette question?

Le nouveau système de judicature, nous apprend encore le discours, est mis en pratique dans le Bas-Canada. L'administration de la justice en sera rendue plus prompte et plus effective. Nous faisons plus que douter; là où M. Cartier passe, la justice s'y aventure rarement.

Les ministres, par la voix du gouverneur, se félicitent sur les succès toujours croissant de l'entreprise des navires à vapeurs océaniques canadiens; ils prétendent que cette ligne a changé la face de nos affaires avec l'Europe. Plut à Dieu qu'elle eut changé aussi la face de nos affaires avec les ministres.

Les ministres attirent aussi l'attention des députés sur le commerce croissant des lacs; à notre tour, nous attirons l'attention de messieurs les ministres sur la misère toujours croissante des classes ouvrières.

Nos chers et bien-aimés ministres ont aussi le plaisir d'annoncer que la compagnie du Grand Tronc n'imitera plus Sathane qui devorait ses propres enfants; on ne lui sacrifiera point à cette session, les millions de la province, parce que les coffres publics sont vides.

Le discours certifie de plus que les ministres ont disposé des revenus publics selon les principes d'une sage économie, et se termine par l'assurance que les divers documents relatifs à la question du choix de la capitale, et du territoire de la Baie d'Hudson, seront communiqués aux représentants.

Ce dernier paragraphe nous fait espérer l'explication de bien des mystères et la révélation de turpitudes et de lâchetés abominables.

LA CRITIQUE.

Il y a deux sortes de critique; la critique impartiale et la critique haineuse. Pour maître la première à Juvenal; Zoïle est le patron de la seconde. Tout en admirant le *castigat rülendo mores* du satirique latin, nous ne prétendons pas cependant le mettre en pratique sur tous les sujets. D'ailleurs notre plume est loin d'être un pinceau. La politique est notre domaine; hors de là, pour nous, point de critique. Nous ne nous permettrons jamais de critiquer les actes religieux d'aucune secte; nous ne l'avons jamais fait et nous ne le ferons

jamais. Quelque soit son nom, sa patrie, son origine, ou son âge, on ne discute point avec une religion, on la raille encore moins; on la médite et on la tolère. Ce qui tient à l'âme doit être au-dessus des attaques de l'homme; Dieu seul est le juge des sentiments du cœur, et lui seul approuve avec justice ou condamne avec raison. Ainsi donc, guidé par cette suprême pensée, nous nous efforcerons de peindre l'homme politique sous ses couleurs véritables: avec sa livrée d'état, son masque d'hier; celui d'aujourd'hui et celui de demain. Nous n'observerons que ses actes publics; ils sont la propriété de tout le monde, et par conséquent nous sommes libres de les discuter selon notre manière de voir et d'après notre conscience. Jamais son caractère privé ne posera devant nous; il nous est défendu par toutes les lois du sentiment et de l'honneur d'en retracer la moindre esquisse.

Nous avons dit ce que nous voulions faire, voici ce que nous aimerions que l'on fit. Il y en a qui ne peuvent lire une ligne sans trouver dans chaque mot une fleur qui les embaume ou une épine qui les perce. A ceux-là nous dirons d'avoir l'odorat un peu plus incertain et le cœur beaucoup moins sensible. Si nous combattons à découvert et toujours en face, nous ne frappons jamais au cœur. Il pourrait bien arriver, qu'attaqués dans l'ombre par des lâches qui se cachent sous l'anonyme, comme les chenapans qui rédigent le *Fantastique* actuel, nous appliquerions au bas de l'épine dorsale de ces individus l'empreinte de notre botte; dans ce seul cas nous frapperons par derrière et à plein pied. Autrement, nous ne voudrions ni du sang ni des larmes, encore moins de l'hypocrisie; nous tâcherons seulement de faire rire aux dépens des hommes publics qui se moquent du peuple.

CORPORATION ET CONSEILLERS.

Si notre Corporation est nécessaire, les deux tiers de nos édiles sont bien les hommes les plus nuisibles que nous connaissions. Beaucoup d'entre eux, croient que pour être un bon conseiller, il suffit de rester, pendant toute, une séance, les bras croisés, la bouche béante, d'incliner le front pour répondre oui, et de secouer la tête pour dire non. Pourvu qu'ils puissent porter le titre d'écuyer et faire bombance au souper que donne chaque nouveau maire, ils s'inquiètent peu d'endetter dix fois plus qu'elles ne valent, les propriétés des citoyens. Il en est d'autres qui voudraient aligner les rues de Québec comme les allées d'un parc, et démolir la citadelle pour la transporter dans le Cul-de-Sac. L'embellissement d'une ville est indispensable, mais il faut que les dépenses soient basées sur les revenus. A quoi bon de beaux édifices si vous en chassez les propriétaires? On gaspille l'argent de la cité dans des embellissements qui, pour le présent, ne sont pas du tout nécessaires, et l'on néglige, souvent, de faire les améliorations en apparence les moins utiles, mais en réalité les plus indispensables. Nous connaissons même, un de nos édiles qui est toujours épris du bien public quand il y trouve son compte. Ils prétend que si la Corporation faisait, du Cimetière des Picotés un marché à foin ou à paille dont il pourrait seul retirer un grand profit en vendant aux habitants, des liqueurs et des épices, la ville de Québec serait endettée de cent mille louis de plus, mais n'en souffrirait point! Québec ne changerait sans